

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2014

Compte-rendu sommaire

L'an deux mil quatorze, le dix-sept novembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE – Mme M. LAFFORGUE – Mme J. FOURGEUX – M. JM. GUILBOT – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – M. F. PERIDON – M. B. BAILLY – Mme F. SAVY – Mme M. FLEURY – M. JC. SIBERT – Mme D. REDSTONE – M. BAFFIE – Mme N. GILLES – M. D. VIGNEULLE – Mme C. KOZAK – Mme M. GEORGET – M. M. Y. LERAY – M. F. BOURDEAU – M. M. HAMDANI – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. R. TCHIKAYA – Mle KD. MAKOUTA – M. R. ZALLIO – Mme MC. BARTHES – Mme M. GOTIN – M. J. SAMINGO.

Absents représentés

M. P. SEDARD par Mme J. BREDAS – Mme A. NICOLAS par M. F. PERIDON – Mme D. LABORDE par M. G. ALAPETITE – M. P. SAINSARD par M. J. SAMINGO.

Mme Juliette BREDAS a été élue secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DES SEANCES PRECEDENTES

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

DELEGATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Voir liste annexée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- PROCEDE à la nouvelle désignation des représentants de la commune dans les conseils d'administration des collèges et des lycées.
- EMET un avis défavorable sur le projet de Schéma Régional de Coopération Intercommunale (SRCI).
- ADOPTE un protocole d'accord en vue de la reconstruction des Brandons.
- APPROUVE la décision modificative n°2 au budget primitif 2014.
- FIXE la tarification des services pour l'année 2015.
- APPROUVE la convention financière entre la commune et le SAN de Sénart pour la mutualisation de l'abonnement à la plateforme documentaire CAP'COM Plus.
- APPROUVE la modification des horaires scolaires applicables dès le 5 janvier 2015.
- PROCEDE à la modification du règlement des accueils de loisirs.

Le Député-Maire

Guy GEOFFROY